



Mercredi 25 novembre 2020

## **Projet Partenarial d'Aménagement du centre-ville de Marseille : Emmanuelle Wargon ouvre le deuxième comité de pilotage**

**Dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'Habitat indigne et dégradé, l'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille se sont mobilisés pour accélérer le projet de requalification urbaine. Projet majeur pour le centre-ville de Marseille, il s'appuie sur le cadre mis en place par la loi ELAN du 23 novembre 2018.**

Un an après la signature du Projet partenarial d'aménagement (PPA) Marseille Horizons, avec la mise en place de gouvernances métropolitaine et municipale renouvelées, **le deuxième comité de pilotage s'est tenu en présence d'Emmanuelle Wargon, ministre en charge du Logement.** Il a été l'occasion de réaffirmer l'ambition et la détermination des acteurs à avancer de manière opérationnelle et à accélérer la mise en œuvre. Après un point d'étape et l'exposé des actions menées depuis un an, la feuille de route du PPA a été confirmée dans un calendrier resserré eu égard aux attentes des habitants.

Depuis un an, en effet, de nombreux chantiers de la feuille de route ont pu se renforcer ou démarrer, tels que la poursuite de l'accompagnement des personnes évacuées, le renforcement des équipes au sein de la Ville, de la Métropole et des services de l'État avec des référents dédiés, la création de la Grande opération d'urbanisme (GOU), la création de la Société Publique Locale d'Intérêt National (SPLA-IN), le permis de louer, des dispositifs incitatifs pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement ou encore la mise en place de déclarations d'utilité publique pour la création de logements sociaux.

Ce comité de pilotage est venu confirmer l'engagement des partenaires à travailler en étroite collaboration pour la réussite de ce projet et améliorer le cadre de vie des habitants du centre-ville de Marseille.

Le contrat de PPA pour le centre-ville de Marseille a été signé en juillet 2019 par dix partenaires : l'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille, le

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, l'Établissement Public Euroméditerranée, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la rénovation Urbaine (ANRU), la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'Association régionale des organismes HLM.

En accord avec l'État, sur suggestion de Michèle Rubirola, Maire de Marseille, Martine Vassal, Présidente de la Métropole a validé le principe d'une co-présidence du Comité de pilotage du PPA. Cette co-présidence est un acte fort, illustrant la volonté de Martine Vassal, de travailler avec Michèle Rubirola. Cette démarche conjointe va permettre, dans un esprit constructif, d'aborder avec sérénité cet enjeu majeur pour Marseille qu'est l'habitat.

**Inédit en France par son ampleur, le PPA définit un périmètre d'intervention de 1 000 hectares habités par 200 000 personnes et porte un projet de renouveau global du centre-ville de Marseille : lutte contre l'habitat indigne mais également redynamisation économique, mobilité apaisée, mise en valeur du patrimoine, cadre de vie requalifié et amélioration de la qualité de vie.**

Projet majeur et ambitieux, il vise à coordonner les acteurs, élaborer un projet urbain fort, une stratégie d'intervention sur **quatre îlots prioritaires** en utilisant l'ensemble des leviers incitatifs, coercitifs et opérationnels en offrant un espace pour le débat et la participation des habitants.

La stratégie du PPA Marseille Horizons s'articule autour de quatre axes permettant de répondre aux grands enjeux du centre-ville :

- un projet global intégré et évolutif, intégrateur des politiques publiques ;
- un projet d'aménagement et de développement actif, étudié à toutes les échelles, agissant en rattrapage de situations dégradées et en expérimentation de nouvelles solutions ;
- une gouvernance partagée entre les acteurs du projet et des financements croisés ;
- une concertation permanente des acteurs du territoire, institutions, habitants, entreprises, organismes professionnels, associations...

La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra avant l'été 2021.

#### **Contacts presse :**

Métropole Aix-Marseille-Provence : [presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)

Ville de Marseille : [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr)

Préfet des Bouches-du-Rhône : [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

